

Portraits des juges constitutionnels (suite)

Louise Angue : 28 ans au service du droit constitutionnel

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

Ce magistrat hors hiérarchie fait partie, avec la présidente de la Cour constitutionnelle, des membres présents le 12 janvier 1995, lors de la première rentrée solennelle de cette haute juridiction.

LOUISE Angue a été reconduite, jeudi dernier, dans ses fonctions de membre de la Cour constitutionnelle, pour les neuf prochaines années. Une juge constitutionnelle qui, en réalité, n'est plus à présenter, étant entendu que ce magistrat hors hiérarchie comptabilise aujourd'hui vingt-huit (28) années d'expérience dans ce rôle. Toute chose qui devrait contribuer à indiquer la voie aux moins expérimentés de cette nouvelle

équipe. Aussi, avec cette reconduction, cette compatriote peut se targuer d'être des rares, avec la présidente de la plus haute juridiction du pays, à poursuivre leur mission depuis la mise en place de cette institution, en 1991. Avec un parcours qui la positionne aujourd'hui dans la catégorie la plus élevée des magistrats pur jus. Car, en effet, âgée de 61 ans, Louise Angue n'aura fait ses preuves que dans le domaine du droit. Rappelons qu'après l'obtention de son baccalauréat (série A4), Louise Angue fait le choix de s'inscrire à la Faculté de Droit de l'Université nationale du Gabon (1971), puis à l'École nationale de la Magistrature. Elle a, tour à tour, occupé les fonctions de Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Libreville,



Photo : Gaston NGOUBILI

Premier Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Libreville, avant un stage dans l'Hexagone, à la Cour d'Appel de Paris (1982-1984). De retour, elle sera tour à tour nommée Conseiller à la Cour d'Appel de Libreville, président des Chambres civile, commerciale et sociale de la Cour d'Appel de Libreville; Conseiller à la Chambre administrative et président de Section à la Chambre administrative. Jusqu'ici Vice-doyen de la Cour constitutionnelle, Louise Angue est, à titre honorifique, Chevalier dans l'Ordre du Mérite national et Commandeur de l'Ordre de l'Étoile équatoriale.

Confiance renouvelée pour Louise Angue.

Sosthène Momboua : Un reconverti dans la lutte contre la corruption

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

COMME on le dit souvent, la vie réserve pas mal des surprises. Et pas toujours mauvaises. Heureusement! C'est presque à cette logique qu'obéit le parcours professionnel de Sosthène Momboua qui est parti de la psychologie à la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite; puis à la veille pour le respect de la Constitution... Né à Mékambo, dans le département de la Zadié (Ogooué-Ivindo), Sosthène Momboua a intégré l'Université Omar-Bongo, après son baccalauréat série B obtenu en 1989, au lycée d'État de Makokou. Il s'inscrit à la faculté des Lettres et Sciences humaines au département de Psychologie d'où il sort

nanti d'une licence en psychologie, quatre ans plus tard. Ensuite il s'envole pour la France et s'inscrit à l'Université Jules Verne de Picardie où il obtient une maîtrise et un DESS en psychologie du travail et ergonomie. Une fois rentré au pays, Sosthène Momboua est intégré dans le corps de Conseiller de la Planification et de l'Orientalisation en sciences de l'éducation pour le compte de l'Institut pédagogique national (IPN). Il exerce successivement les fonctions de chef de service de la Formation initiale, directeur adjoint de la Formation professionnelle au ministère de la Formation professionnelle et de la Réinsertion sociale. Il est ensuite promu directeur des Études et de la Réglementation à la direction



Sosthène Momboua.

Photo : DR/ L'Union

générale de la Lutte contre la Corruption. Quatre ans après avoir été chef de Cabinet du ministre délégué du département des Mines, de l'Énergie et du Pétrole,

il est nommé directeur des Études et des Évaluations à la Commission nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite où il a développé une expertise de plus d'une décennie auprès de l'Office des Nations unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) dans le cadre de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption par les États-parties. En 2013, il est promu Conseiller d'État en service extraordinaire. Sosthène Momboua est également détenteur d'un diplôme spécialisé obtenu dans le cadre de la lutte contre la corruption à l'École des officiers de la gendarmerie nationale, avec l'appui de la coopération française. Il a renforcé ses capacités par plusieurs formations continues pour mettre en

œuvre des conventions internationales en matière d'enquêtes, de prévention et répression de la corruption, du blanchiment des capitaux et du recouvrement d'avoirs, notamment à l'ENA de Paris dans le cadre du Cycle international spécialisé d'administration publique (CISAP) en matière de lutte contre la corruption et de gestion des ressources humaines de la Fonction publique. Il faut également souligner que Sosthène Momboua a mené plusieurs activités sur le plan international dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme Expert gouvernemental et Point focal. Marié, le nouveau juge constitutionnel (en attendant la prestation de serment) est père d'une famille nombreuse.

Christian Bignoumba : la reconnaissance d'un premier mandat satisfaisant

SM
Libreville/Gabon

JUGE constitutionnel depuis octobre 2012, Christian Bignoumba Fernandes a également été reconduit membre de la Cour constitutionnelle. Un mandat de plus qui sonne chez certains, comme la reconnaissance d'un premier mandat satisfaisant. Surtout au regard du chemin parcouru par cet administrateur des Affaires maritimes, à l'origine. Dans tous les cas, ce qu'il faut rappeler du parcours professionnel de ce membre de la Haute juri-

diction du pays est qu'il fut, bien avant ce statut de magistrat, directeur général adjoint de la Marine marchande. Après avoir été, tour à tour, secrétaire général du ministère de la Marine marchande, de la navigation intérieure et des Équipements portuaires; Conseiller du directeur général en charge des Représentations au Conseil gabonais des chargeurs (CGC); Conseiller juridique du ministre de la Marine marchande; directeur des Gens de Mer, de la Navigation et de la Sécurité maritimes (DGMNSM) à la Direction générale de la Marine



Photo : Gaston NGOUBILI

Christian Fernandez Bignoumba reparti pour son deuxième mandat.

marchande. De même, il a été directeur de la Flotte de commerce et de l'Équipement naval (DFCEN) et directeur provincial des Affaires maritimes de l'Estuaire. Par ailleurs, notons qu'outre son diplôme d'Administrateur des Affaires maritimes, Christian Magnoumba Fernandes est également détenteur d'un sésame en Sciences juridiques, option carrières publiques internationales. Ainsi que d'une licence en droit (polyvalence: droit public, droit des affaires, droit pénal).